

Action n°19 – Environnement préservé  
**Optimiser l'éclairage public**

**Enjeux**

Développement des pratiques économes des ressources naturelles  
Maîtrise des consommations et de la demande en énergie.

**Objectifs de l'action**

- Diminuer les consommations électriques
  - Maintenir, voire réduire, les coûts de fonctionnement des équipements malgré l'augmentation du coût de l'énergie
  - Diminuer la pollution lumineuse,
- Offrir aux citoyens de Crolles un éclairage suffisant et sécurisant

**Description**

L'optimisation de l'éclairage public comprend de nombreuses opérations techniques :

- Mise en place de luminaire à led 25 W, caractérisé par une bonne luminosité et d'une faible puissance.
- Installation de variateurs de luminosité sur certains axes.

Concernant le parc de lampadaires : il existe différentes classes d'âge et de type de matériel.

Lampadaires récents ou neufs : placer des ampoules basses consommation d'énergie caractérisées par une bonne durée de vie : calculer le coût global de cette opération.

Anciens lampadaires : plus judicieux de remplacer l'ensemble des lampadaires par de nouveaux : calculer le coût global sur cette action.

**Moyens financiers et humains**

Pas de compétences supplémentaires à prévoir.

Le budget seul sur le remplacement des lampes est de 60 000 euros.

**Calendrier de réalisation**

A partir de janvier 2012

**Indicateurs d'évaluation**

Taux de remplacement des équipements d'éclairage public.

Consommation globale et coût correspondant.

**Service pilote de l'action**

Service technique / BE

